

L'option Classe Orchestre au Collège Jean Rostand- Château-Gontier



1- Qu'est ce qu'une Classe Orchestre ?

C'est l'apprentissage et la pratique d'un instrument de musique de façon collective, en orchestre .

2- Quels instruments peuvent être pratiqués ?

Au sein du collège Jean Rostand, un **orchestre de formation variété-jazz** a été choisi comprenant saxophone, trompette, trombone, tuba, guitare électrique, guitare basse, clavier , batterie et percussions (marimba, vibrapone, tambourin , pad , djembé ..)



3 - Quels sont les horaires pour cette option ?

C'est une option de 2 heures par semaine , incluses dans l'emploi du temps de l'élève.

- **1h de pupitre** effectuée par 5 professeurs d'instruments du Conservatoire de Musique de Château-Gontier qui viennent au collège enseigner la technique de leur instrument, le mercredi matin

- **et 1h d'orchestre** effectuée par l'enseignante d' Education Musicale qui dirige l'orchestre .

4- L'élève doit-il déjà pratiquer un instrument pour s'inscrire à cette option ?

Non , aucune connaissance musicale n'est demandée pour intégrer l'option Classe Orchestre .

Il suffit que l'élève soit motivé , qu'il ait envie de consacrer un peu de son temps à la découverte de la Musique, à apprendre et travailler son instrument .

5- Un élève pratiquant déjà un instrument peut-il intégrer l'option Classe Orchestre ?

Oui. L'élève choisira de poursuivre ou non l'apprentissage de son instrument , SI cet instrument appartient à la formation instrumentale de notre orchestre de variété-jazz . Cela lui permettra d'avoir accès aux cours de pupitre avec les professeurs compétents du Conservatoire .

SI l'instrument déjà pratiqué n'est pas enseigné dans la Classe Orchestre , l'élève devra choisir un 2^e instrument .

6- L'élève doit-il acheter un instrument ?

Non, l'instrument est prêté à l'élève le temps de sa scolarité . Il en est responsable .

Il l'emmène chez lui pour pouvoir s'entraîner (sauf la batterie, les claviers et percussions. Des créneaux en autonomie au collège sont organisés pour ces élèves puissent aussi travailler leur instrument)

Les instruments appartiennent au collège . Ils ont été financés grâce à l'association nationale **Orchestre à l'Ecole OAE** par le conseil Départemental et par un mécène , Vivendi .

C'est donc une **opportunité** offerte à tout élève motivé de pouvoir pratiquer la musique , sans frein financier .

7- Comment l'élève choisit-il son instrument ?

Début septembre, **3 heures de découverte** des instruments sont organisées le mercredi matin sur l'horaire de Pupitre. Par petit groupe, les élèves guidés par les professeurs du Conservatoire vont tester les différents instruments . A la fin de la 3^e séance, les élèves complètent une petite fiche en notant les instruments par ordre de préférence . Les professeurs constituent l'orchestre en fonction des vœux et des capacités observées de l'élève, et en fonction du nombre d'instruments disponibles pour l'équilibre orchestral (par ex 4 saxophones et non pas 10)

8- L'élève est-il obligé de s'inscrire à l'option Classe Orchestre ?

Non. L'élève est pré-inscrit fin juin dans le dossier d'inscription au Collège .

A la fin des 3 séances de découverte (fin septembre), l'élève en faisant ses choix d'instrument , choisit aussi de **s'inscrire ou non** à cette option .

9- Quelle est la durée de la participation à la Classe Orchestre?

C' est un engagement d'une **durée de 2 ans** (6^e 5^e) , renouvelable pour 2 ans en 4^e 3^e , puis éventuellement au lycée Victor Hugo jusqu'en Terminale.

10- Quels sont les engagements inhérents à la participation à la Classe Orchestre pour les élèves ?

Les élèves s'engagent :

- à travailler chaque semaine personnellement leur instrument , pour progresser ensemble au sein du pupitre et de l'orchestre.
- à être présents à tous les concerts , permettant de valoriser leur travail et leur progrès en public
- à respecter l' Ecoute des autres et des consignes qui sont des notions indispensables au bon fonctionnement d'un groupe , et nécessaires pour permettre à l'élève d'intégrer ce projet .

11- Quels sont les engagements inhérents à la participation à la Classe Orchestre pour les parents ?

Les parents s'engagent :

- à amener et à rechercher leur enfant, hors temps scolaire , à toutes les répétitions nécessaires à la préparation d'un concert et à tous les concerts (chaque élève est indispensable pour la bonne prestation collective de l'orchestre) . (Les dates sont annoncées plusieurs semaines à l'avance)
- à souscrire une **assurance** , une Responsabilité personnelle de l'instrument prêté gratuitement (contrat avec le collège et **justificatif d'assurance obligatoire**)
- à inscrire leur enfant au Conservatoire de musique , par internet (début octobre)

L'élève , s'il le souhaite, peut s'inscrire à des cours supplémentaires de langage musical (solfège) et Chant Choral

- à payer les **frais d'inscription** au Conservatoire (entre 75 et 105€ Tarif Découverte selon le quotient familial) (le fond social du collège peut aider en cas de difficultés financières)

12- Quels sont les projets liés à la Classe Orchestre ?

La Classe Orchestre aura la chance de jouer , dès la 6^e , avec un orchestre ou des artistes les parrainant pour débiter leur vie musicale , lors de la Cérémonie de remise officielle des instruments (fin du 1^{er} trimestre)

Les Classes Orchestres jouent au sein du collège pour animer des évènements comme la remise du diplôme du Brevet, le repas de Noël, les portes ouvertes du collège .

Toutes les classes orchestres jouent en Grand Concert en juin pour finaliser l'année scolaire .

Des projets plus ambitieux peuvent être proposés aux 4^e 3^e ayant acquis un bon niveau musical et une maturité (par ex : travail et concert avec des artistes, rencontre d'orchestre à l'étranger...) . Ces projets sont différents chaque année, et reposent sur les opportunités offertes par l'OAE, ou des connaissances .

13- Comment sont financés ces projets ?

Une association de parents *Notes Band* a pour objectif d'aider à organiser et à financer les projets musicaux : location des salles de spectacles (salle des fêtes, Rex, Azélines) , participation financière pour les déplacements hors Château-Gontier



L'association organise des lotos, des ventes (brioches, saucissons , calendriers) , tous les parents sont les bienvenus pour soutenir cette association et permettre de réaliser les projets musicaux .